Le courant passe dans le Lubéron

Dans le Vaucluse, des citoyens ont créé Lucisol, une « coopérative de l'énergie », qui alimente entreprise et particuliers. Explications.

Au bord du plan d'eau d'Apt, dans le Vaucluse, l'ombrière qui protège les terrains de padel ne sert pas seulement à mettre les sportifs à l'abri du soleil. Elle produit aussi de l'électricité. Avec ses 336 panneaux photovoltaïques, cette installation fournit l'équivalent de la consommation annuelle d'une cinquantaine de foyers.

Mais sa particularité tient surtout à son modèle économique : l'électricité est consommée localement par des entreprises voisines, grâce à un dispositif d'autoconsommation collective porté par la coopérative citoyenne Lucisol.

« Nous avons créé une nouvelle ressource locale d'électricité en circuit court, au service des acteurs économiques du territoire », résume Christophe Castano, président de Lucisol. Une forme d'« AMAP *(Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne)* de l'énergie », directement du producteur au consommateur.

Autorisé par la loi depuis 2021, ce dispositif permet de partager une production d'énergie renouvelable entre plusieurs consommateurs situés à proximité. L'électricité produite est injectée dans le réseau public avant d'être répartie entre les participants. Enedis assure le comptage et la répartition des kilowattheures. En France, près d'un millier de projets d'autoconsommation collective sont aujourd'hui en fonctionnement.

UNE ÉNERGIE PRODUITE ET CONSOMMÉE À QUELQUES CENTAINES DE MÈTRES

À Apt, cinq entreprises situées dans un rayon de moins de deux kilomètres participent déjà au projet. *« D'autres devraient bientôt nous rejoindre »*, espère Christophe Castano.

Parmi elles figure un supermarché bio dirigé par Alexandre Umicevic. *« Lucisol est dans la continuité de la philosophie de notre enseigne. Nous travaillons déjà avec des producteurs locaux pour les fruits et légumes. Désormais, nous avons aussi un producteur local d'électricité. »*

Depuis le lancement du dispositif, en mars dernier, près de 70 % de sa consommation électrique est couverte par Lucisol. Alors que l'énergie représente entre 15 et 20 % des charges de fonctionnement de son magasin, il espère, à terme, diviser cette dépense par deux.

La coopérative a également choisi de donner une dimension solidaire à son projet. Une ressourcerie et un centre d'hébergement d'urgence associatifs bénéficient ainsi de tarifs préférentiels. *« Nous souhaitons soutenir leurs missions d'intérêt général dans un contexte de baisse des financements publics,* explique Christophe Castano. *Nous envisageons même de leur offrir une partie de notre production sous forme de dons de kilowattheures dès l'an prochain. »*

INVESTISSEMENT MINIMAL : 100 EUROS…

L'ancrage territorial de Lucisol ne se limite pas à sa production d'énergie. Il se retrouve aussi dans sa gouvernance.

« Dès le départ, nous voulions créer une véritable coopérative citoyenne », explique Roger Fernandez, premier président de la société. Aux côtés des fondateurs, garants du projet, des entreprises, des collectivités et plusieurs acteurs de l'économie sociale et solidaire ont rejoint l'aventure. Mais la majorité du capital est détenue par des habitants du territoire, majoritairement des femmes, désireuses de participer à une transition énergétique locale.

Les 177 sociétaires ont investi au minimum 100 euros chacun. Quel que soit le montant de leur participation, tous disposent du même pouvoir de vote : une personne, une voix. Ils peuvent également alimenter un compte courant d'associé, rémunéré à 3 %.

« Mon objectif n'est pas de maximiser les dividendes, mais de soutenir un projet nécessaire », explique Étienne Collomb, l'un des sociétaires. *« Le fait qu'il existe aussi une rémunération permet toutefois de convaincre de nouveaux investisseurs. »*

Créée en 2015, Lucisol exploite aujourd'hui trois centrales photovoltaïques dans le Luberon, deux à Apt et une à Cavaillon. Depuis quelques mois, la coopérative a élargi son activité en accompagnant les particuliers qui souhaitent installer des panneaux solaires chez eux.



Le conseil de gestion de Lucisol. Au centre, Christophe Castano.



Avec ses 336 panneaux photovoltaïques, la toiture du terrain de padel d'Apt fournit l'équivalent de la consommation annuelle d'une cinquantaine de foyers.

Photos Lucisol

Malgré l'évolution de la réglementation, qui limite depuis 2025 la revente totale de l'électricité produite par les petites installations, le photovoltaïque reste un investissement rentable lorsqu'il est destiné à l'autoconsommation, estime-t-on à Lucisol. Entre les économies réalisées sur la facture d'électricité et les revenus issus de l'énergie partagée, l'installation peut être amortie en moins de dix ans.

« C'est l'avenir, estime Véronique Moreau-Nenon, sociétaire de Lucisol. *Nous devons rendre nos territoires plus autonomes sur le plan énergétique. Et nous sommes convaincus que cela passera par des projets citoyens comme celui-ci. »* ●

Margaïd Quioc

La Région Sud accélère ses investissements dans le solaire

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la transition énergétique gagne du terrain. Plus d'un tiers de l'électricité consommée dans la région provient désormais de sources d'énergie renouvelable. Selon le dernier bilan électrique de RTE, la production d'électricité issue des énergies fossiles a atteint en 2025 son niveau le plus bas depuis 2014.

Pour accélérer cette dynamique, la Région Sud renforce son soutien au développement du photovoltaïque. Si les toitures représentent un gisement important pour produire une électricité locale, leur état constitue souvent un frein : charpentes inadaptées, travaux de désamiantage ou de renforcement retardent de nombreux projets.

Afin de lever ces obstacles, la collectivité a lancé le dispositif *« Paré pour le soleil »*, qui finance les travaux préparatoires à l'installation de panneaux. Collectivités, entreprises et bailleurs peuvent ainsi bénéficier d'une aide pouvant atteindre 200.000 € pour adapter leurs bâtiments avant la pose des équipements.

La stratégie régionale vise également à réduire les consommations d'énergie. Dans cette logique, la Région investira 3,6 M€ pour moderniser les chaufferies de dix lycées, afin d'améliorer leur performance énergétique et de diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre.

Ces mesures s'inscrivent dans le troisième Plan climat régional. Sur la période 2025-2028, la Région Sud prévoit d'y consacrer 5,6 Md€ afin d'accélérer la décarbonation du territoire, développer les énergies renouvelables et renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments.